



Jugement cour d'appel

Par gillou61

Monsieur X est condamné à me régler la somme de X sous déduction des sommes déjà verser .
la somme est en déduction des sommes déjà versées ou pas ?
Bonjour et Merci marques de politesse
CG du forum

Par chaber

bonjour
Avez-vous fait signifier le jugement à votre adversaire par huissier?

Si X vous devait 5000? et qu'il a remboursé 2000? vous ne pouvez que récupérer la différence éventuellement augmentée des intérêts et des frais de procédure si prévus dans le jugement et des frais de signification

Par gillou61

Merci de votre réponse, en fait l'hôpital que j'ai attaqué au tribunal administratif m'a déjà versé la somme de 150 000 euros.
j'ai fait appel, je viens de recevoir la réponse, il condamne l'hôpital à me verser 70 000 euros sous les déductions des sommes déjà versées, avec intérêts